



Descriptif succinct de l'expérience :

Le Pays Gapençais a décidé de retenir comme « priorité ciblée » de son programme européen LEADER la valorisation des ressources dans une démarche de haute qualité rurale. L'action « plateforme des produits locaux », inscrite dans le programme LEADER est notamment issue de l'urgence à accompagner l'évolution du monde agricole afin de proposer un modèle économique qui s'affranchisse en partie de la réforme de la PAC.

Elle a pour objectifs d'augmenter le niveau de vie des agriculteurs, de développer un modèle économique agricole vertueux, d'améliorer la qualité des produits dans la restauration traditionnelle et la restauration collective (enjeux de santé publique) et de réduire l'empreinte écologique des produits agricoles et agroalimentaires.

Localisation de l'opération :

Pays Gapençais (France)

Données de cadrage :

77 communes – 68.000 habitants –
35 hab/km²

Contact :

Julien SAINT-AMAN, Directeur
Pays Gapençais

40, rue Carnot - 05000 GAP
04 92 53 46 14

info@pays-gapençais.com

www.pays-gapençais.com

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Le Pays Gapençais a décidé de retenir comme « priorité ciblée » de son programme européen LEADER la valorisation des ressources dans une démarche de haute qualité rurale.

En effet, le Pays Gapençais est très fortement marqué par l'agriculture, génératrice de l'attractivité du territoire. Cependant, les exploitations agricoles ont des difficultés de transmission/reprise et la tendance de fond va à l'augmentation de la taille des exploitations. Des filières sont particulièrement dynamiques comme l'arboriculture, le lait, les ovins et les bovins. D'autres filières émergent et semblent prometteuses, notamment l'agriculture biologique.

Une faiblesse commune à ces filières est l'insuffisance de la maîtrise locale du processus de transformation et de valorisation des productions, source de plus-value et d'emploi, malgré des efforts dans ce sens. De plus, les produits de terroir et les standards de qualité sont peu mis en avant au niveau du marché local, notamment en articulation avec le tourisme, le commerce et l'artisanat.

Les enjeux repris dans ce programme européens sont multiples :

- Positionner le territoire, à la fois urbain, rural et montagnard, en ayant une offre plus large, dans un esprit de complémentarité (produits agricoles, agrotourisme, tourisme et artisanat). Un positionnement axé sur une offre spécifique (environnement, authenticité, qualité...).
- Mieux structurer la commercialisation de la production agricole au niveau du marché local, en liant le potentiel résidentiel et touristique.
- Renforcer la structuration de l'offre et les circuits de commercialisation pour plus de lisibilité et d'accessibilité.
- Professionnaliser les acteurs, les sensibiliser aux démarches qualités et environnementales.
- Favoriser les échanges entre les acteurs pour faire émerger des actions partenariales liant les acteurs des secteurs agricole et touristique (valorisation des productions agricoles), des loisirs (sports, animations à thème...), du patrimoine (environnement, pastoralisme...) et dynamiser le développement de l'agrotourisme (hébergement et animation).
- Développer de nouveaux produits par une meilleure maîtrise locale du processus de transformation des productions

Facteur déclenchant de l'action

L'action « plateforme des produits locaux », inscrite dans le programme LEADER est notamment issue de l'urgence à accompagner l'évolution du monde agricole afin de proposer un modèle économique qui s'affranchisse en partie de la réforme de la PAC.

La valorisation des produits (au sens de l'augmentation de la valeur ajoutée par transformation, amélioration de la qualité, ou commercialisation) est souvent associée à la création de circuits courts et à la vente directe. Toutefois l'engouement croissant des urbains pour les loisirs authentiques et les aliments de qualité différenciée de type de terroir ou biologique et dont ils peuvent identifier l'origine ou la traçabilité a considérablement augmenté le potentiel de consommation de ces produits (il serait de l'ordre de 40 % pour les

aliments) et attisé la convoitise par la grande production agricole et la distribution alimentaire... Le territoire ne s'inscrit pas dans une démarche de massification des flux touristique ou de développement de production intensive, mais sera confronté à cette concurrence. D'où la nécessité de penser cette commercialisation en termes à la fois de circuits courts et de circuits longs, et donc d'une façon innovante inscrite dans une réflexion de « Haute Qualité Rurale », où la distinction entre les types de circuits ne se rapporte pas seulement aux distances entre producteurs et consommateurs, ni au nombre d'intermédiaires entre eux mais plutôt en référence à des degrés de maîtrise de la traçabilité, d'engagement de la responsabilité du consommateur et du producteur, de qualité, de service et de consommation carbone du cycle de vie du produit.

Objectifs de l'action

Augmenter le niveau de vie des agriculteurs.

Développer un modèle économique agricole vertueux

Améliorer la qualité des produits dans la restauration traditionnelle et la restauration collective (enjeux de santé publique)

Réduire l'empreinte écologique des produits agricoles et agroalimentaires

Publics visés

Les producteurs agricoles et agroalimentaires, les restaurateurs, les collectivités locales, les chambres consulaires,
les OPA

Procédures et modalités d'actions

Mise en place d'une gouvernance adaptée

Etude de marché

Etude juridique

Structuration de filières pilotes

Investissements

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Programme européen LEADER - enveloppe globale de 2,7 millions d'€ - Programme européen FEDER 4.2

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Aucun modèle économique préexistant

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

L'implication des partenaires

La notion de transversalité

Le potentiel du marché local

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Etudes en cours.

Les perspectives

Partenariat public/privé